

Peut-il maintenant nous donner la ferme assurance que son ministère pourra accorder des augmentations de salaire rétroactives aux employés de la Défense nationale avant la fin de l'année?

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, nous sommes en train de le faire. Je me suis entretenu avec le ministre de la Défense nationale, qui est chargé de faire les calculs, afin de préparer les chèques.

### L'AIDE EXTÉRIEURE

#### LE BIAFRA—LES COMPTES SPÉCIAUX DE CHÈQUES POSTAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Postes. Le gouvernement des Pays-Bas ayant permis aux particuliers d'ouvrir des comptes spéciaux de chèques postaux, ce qui permet à ce pays de se servir des postes pour envoyer des secours au Biafra, le gouvernement canadien envisagerait-il de prendre la même initiative afin d'encourager les Canadiens à contribuer à cette cause louable?

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je ne puis que louer l'initiative prise par les Postes des Pays-Bas, mais il nous est impossible de les imiter. Sans doute savez-vous que nous n'avons pas le système de compte-chèques postaux employé dans la plupart des pays d'Europe, qui permet aux déposants de payer directement leurs factures et de consacrer de l'argent à des causes valables, comme celles que le député a citées. La chose méritait sans doute d'être étudiée par l'un des groupes d'experts, mais en ce moment nous ne pouvons rien faire.

● (11.50 a.m.)

### LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Faulkner.

**M. le président:** A l'ordre. La Chambre se forme en comité des subsides pour étudier le budget révisé des dépenses du ministère des Pêcheries et des Forêts pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969. Le crédit n° 1 se trouve à la page 158 du Livre bleu et le détail des affectations, à la page 160.

### PÊCHES ET FORÊTS

1. Administration centrale, y compris les subventions et les contributions selon le détail des affectations, \$3,509,175.

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries):** Monsieur le président, en commençant, je

veux qu'une chose soit très claire: l'industrie canadienne de la pêche—et je parle en premier lieu de l'industrie au plein sens du terme—n'est pas sur le point de s'écrouler. Elle a connu une année record en 1968 et fera encore mieux en 1969. Il est tout à fait vrai que certains secteurs importants, notamment la pêche aux poissons de fond, sur la côte est, éprouvent des difficultés, mais, en général, la situation est favorable. Le volume augmente, le prix de la plupart des produits monte et la productivité continue de s'améliorer. Quand tous les résultats auront été établis, on verra que l'année 1968 a été, je le répète, la meilleure dans les annales de la pêche au Canada.

Cette évaluation se fonde sur des chiffres précis pour les neuf premiers mois de 1968, soit depuis janvier jusqu'à la fin de septembre. Elle indique que notre prise totale dépasse de 10 p. 100 en quantité celle de la période correspondante en 1967. Elle montre aussi que les gains des pêcheurs augmentent. Ils excèdent de 12 p. 100 environ ceux de l'année antérieure. Ce mouvement à la hausse dans la quantité, la valeur brute et les gains se conforme à la tendance enregistrée depuis longtemps dans cette industrie.

Nous avons peut-être besoin d'un peu de recul à propos de ces questions, monsieur le président. De 1956 à 1966, la production totale des pêches a augmenté de 18 p. 100 au Canada. Par ailleurs, les recettes des pêcheurs se sont accrues de 67 p. 100, en dépit d'une baisse dans l'emploi. La productivité, c'est-à-dire le nombre de poissons pêchés par pêcheur, a augmenté de 2 p. 100 par année. C'est là une amélioration comparable et, dans certains secteurs industriels, supérieure à celle qu'a enregistrée le reste de l'économie, de sorte que sous le rapport de la productivité—et encore une fois je généralise—cette industrie a fort bien réussi.

Ces chiffres se rapportent à l'ensemble du pays, mais on peut s'attendre à ce qu'ils varient beaucoup d'un secteur à l'autre de l'industrie ou d'une région à l'autre. Au cours des douze derniers mois, des gains fermes ont été réalisés dans la région atlantique; il s'agit encore une fois d'un tableau d'ensemble. Sur la côte du Pacifique, par suite surtout d'un fléchissement dans les prises de flétan, notre production de poisson a quelque peu ralenti. Néanmoins, la production de saumon a augmenté du point de vue du volume et de la valeur.

La mise en marché a posé un problème, du moins dans l'industrie des poissons de fond, où les prix ont sans doute créé des difficultés. Mais dans le cas de certains produits, homard, crabe, pétoncle et ainsi de suite, les